



PRÉFET DE VAUCLUSE

Direction départementale de la protection
des populations
Service prévention des risques techniques

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - CARRIERE

Il sera procédé à une enquête publique sur la demande présentée par Monsieur Laurent BRUN, agissant en qualité de directeur de la société S.N.P.R. - Société Nouvelle Provence Réseaux, à l'effet d'être autorisé à exploiter une carrière d'argile située au lieu dit « Triclavel » sur le territoire de la commune de VIENS.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de VIENS, du **jeudi 26 mai 2011 au lundi 27 Juin 2011 inclus**.

Les pièces du dossier, comprenant notamment l'étude d'impact seront déposées à la mairie de VIENS et seront tenues à la disposition du public, ainsi que l'avis de l'autorité environnementale. Le public pourra formuler ses observations sur un registre prévu à cet effet, pendant toute la durée de l'enquête, aux heures et jours d'ouverture habituels de la mairie.

Monsieur Jean-Pierre DEBELLE, désigné par le président du tribunal administratif de Nîmes, en qualité de commissaire enquêteur, recevra les déclarations des tiers en mairie de VIENS, aux dates et heures ci-après :

- Jeudi 26 mai 2011 de 9 h à 12 h .
- Lundi 30 mai 2011 de 14 h à 17 h
- Lundi 6 juin 2011 de 14 h à 17 h
- Jeudi 16 juin 2011 de 14 h à 17 h
- Lundi 27 juin 2011 de 14 h 00 à 17 h

Celles-ci pourront lui être adressées par correspondance à l'adresse suivante : mairie de VIENS – Monsieur le Commissaire enquêteur – Hôtel de ville – place de l'Ormeau – 84750 VIENS.

Toute personne pourra prendre connaissance à la Mairie de VIENS et à la direction départementale de la protection des populations – service prévention des risques techniques - cité administrative – Bâtiment 1 - 84905 Avignon cedex 9, du mémoire en réponse du demandeur, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, pendant un durée d'un an, à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le présent avis sera affiché à la mairie de VIENS, ainsi que dans le voisinage de l'installation et dans les mairies de CERESTE, OPEDETTE, SAINTE CROIX à LAUZE et VACHERES.